



Agent de propreté urbaine - H/F

Grade(s) : ADJOINT TECHNIQUE

Sous l'autorité du responsable de l'unité propreté urbaine, l'agent de propreté des espaces publics a pour missions principales :

- **Effectuer, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, les opérations de nettoyage, de traitement des pollutions visuelles horizontales et verticales (chaussées, trottoirs, espaces publics, mobilier urbain, etc.) des espaces publics et privés de la commune.**

Principales tâches

- Nettoyement des voies, des espaces publics, ouvrages d'art et de leurs abords,
- Constat et alerte de l'état de la propreté des espaces publics et sensibilisation des usagers ;
- Médiation et relations à l'usager ;
- Interventions sur incidents ou sinistres.

Relations fonctionnelles

- Relations quotidiennes avec les enfants et les parents,
- Relations régulières avec l'ensemble des membres de l'équipe,
- Relations avec les services de prise en charge de l'enfant en cas d'accueil spécifique (handicap, urgence, etc.).

SERVICE D'AFFECTATION ET HORAIRES DE TRAVAIL

Affectation :

Direction des services techniques – service environnement – unité propreté urbaine
3, Route de l'Ouest
94380 Bonneuil-sur-Marne

Jours et horaires de travail :

Durée hebdomadaire : 35 h sur 5 jours, du lundi au vendredi ou du mardi au samedi par roulement avec les chef d'équipe et responsable d'Unité.

Horaires : du lundi au vendredi ou du mardi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

A la demande du responsable de service, les horaires de travail peuvent être modifiés en fonction des impératifs de service (des conditions climatiques, ramassage des feuilles, de restriction d'usage de l'eau, initiatives municipales ...)

Conditions d'exercice :

- Travail à l'extérieur par tous les temps, seul ou en équipe,
- Jours et horaires de travail variables selon les plannings,
- Station debout prolongée, manipulation de charges, de produits pouvant être toxiques,
- Port de vêtements professionnels, d'accessoires et d'équipements de protection individuelle,
- Permis de conduire B (VL).

COMPETENCES REQUISES**Expérience et formation**

- Expérience professionnelle de 3 ans minimum.

Savoirs

- Techniques manuelles ou mécanisées de nettoyage urbain ;
- Choix, utilisation et rangement appropriés du matériel, des produits, des matériaux (outils, dosage et conditions de stockage);
- Outils manuels et mécaniques de vidage, de balayage et nettoyage ;
- Techniques de nettoyage et traitement des tags ;
- Techniques de base de vidage, nettoyage et connaissance des déchets ;
- Procédures courantes de travaux sur la voie publique ;
- Code de la route et sécurisation des interventions ;
- Techniques de dépollution ou de dilution (absorbants) ;
- Procédure d'alerte et de secours ;
- Faire preuve d'initiative et d'autonomie dans son travail ;
- Travailler dans l'urgence, faire face à l'imprévu.

Savoir-faire technique

- Nettoyer par balayage manuel ou mécanisé ;
- Laver les surfaces ;
- Enlever manuellement ou mécaniquement les déjections canines et les pollutions de l'espace public ;
- Entretien des canisites et approvisionnement leurs distributeurs ;
- Vider les corbeilles (mobilier urbain) ;
- Enlever les déchets ;
- Ramasser les feuilles mortes ;
- Désherber manuellement ou mécaniquement les surfaces minérales ;
- Dénéiger les voies de circulation et les trottoirs des services publics ;
- Mettre en place de l'absorbant sur les pollutions de surface ;
- Enlever l'affichage sauvage et maîtriser les techniques de dégraffitage ;
- Surveiller la propreté des espaces publics et alerter de la présence de dépôts sauvages ;
- Repérer et traiter les pollutions ou dégradations des espaces publics ;
- Alerter sa hiérarchie pour coordonner les actions de réparation des dégradations ;
- Observer les lieux d'implantation des corbeilles et vérifier leur adéquation aux besoins du public ;
- Rendre compte à sa hiérarchie du déroulement des missions, des dysfonctionnements, des dégâts constatés sur le secteur ;
- Prendre l'initiative d'une intervention de premier niveau à titre préventif ou curatif ;
- Prévenir et contrôler les incivilités de l'espace public : dépôts d'encombrants, affichage sauvage, ramassage des déjections canines ;

- Adapter et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, procédures internes en fonction de la nature des interventions ;
- Lire et comprendre une notice, une consigne, un plan, un planning ;
- Participation aux actions pédagogiques.

Savoir-faire relationnel

- Avoir le sens de la communication et du travail en équipe, se coordonner avec ses collègues ;
- Relations régulières avec les agents des services ;
- Contacts quotidiens avec les usagers ;
- Anticiper et régler, le cas échéant, une situation conflictuelle avec un usager ;
- Respecter les délais (interventions, transmission de l'information) ;
- Faire preuve d'initiative et d'autonomie dans son travail ;
- Savoir rendre compte à son responsable ;
- Faire des propositions pour l'amélioration de la qualité du service public.

Exigences particulières liées au poste

- Sens du service public ;
- Bonne condition physique ;
- Ponctualité, dynamisme, rigueur ;
- Devoir de réserve ;
- Confidentialité, discrétion ;
- Disponibilité en fonction des nécessités du service.

Lettre de motivation + CV à adresser à Monsieur le Maire à l'adresse suivante ou par mail : recrutement@bonneuil94.fr



Mairie de BONNEUIL-SUR-MARNE

A l'attention de Monsieur Le Maire

7 rue d'Estienne d'Orves

CS 70027

94381 BONNEUIL SUR MARNE CEDEX